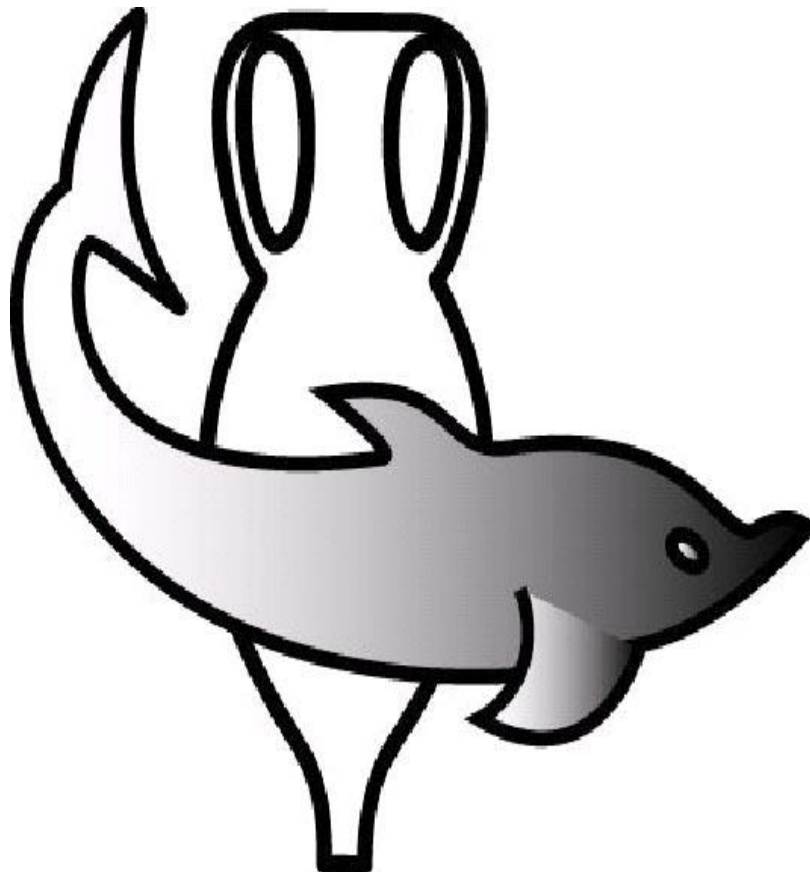




LE TROPHÉE DE L'EURE



VER.7 22/09/2019

Christian Tampigny-Durel

LE TROPHÉE DE L'EURE

Pourquoi le trophée de l'Eure.

En l'appelant ainsi, cela va nous permettre de l'inscrire au calendrier de la CNNEV & CNNAP en épreuve subaquatique départementale & régionale voire sélective pour certaines manches, et donc de bénéficier de la couverture d'une assurance.

Pour participer en tant que nageur au Trophée de l'Eure, il faut être titulaire d'une licence FFESSM valide pour la saison sportive en cours (de septembre à aout), être muni d'une assurance individuelle.(AXA ou autres...) et d'un certificat médical.

Les personnes étant licenciées dans une autre fédération ou n'ayant aucune licence pourront également participer en souscrivant un Openpass le jour de l'inscription.

L'Openpass est en fait une assurance en responsabilité civile et individuelle accident valable le jour de la souscription pour la journée. Le coût de cette assurance sera pris en charge par le club organisateur.

Dans les 2 cas, (personne licenciée FFESSM ou souscrivant un Openpass) un certificat médical d'aptitude de moins d'un an devra être présenté aux organisateurs.

Pour aider au bon déroulement des différentes manches et de la finale, tous les bénévoles licenciés ou non licenciés sont les bien venus.

Présentation.

Ce trophée se déroulera sur plusieurs manches au cours de l'année sportive. Les clubs désirant organiser une manche devront se faire connaître à la CDNAP/NEV pour le 1^{er} juin. Un calendrier sera alors définit en fonction des dates proposées par les différents clubs organisateurs et du calendrier national.

Règlement.

Chaque manche est placée sous la responsabilité du club organisateur qui doit prendre toutes les dispositions administratives, techniques et sécuritaires, nécessaires au bon déroulement de l'évènement (autorisations écrites, compétences humaines, logistique, police d'assurance, niveau technique des nageurs....).

Les clubs organisateurs ou la CDNAP/NEV se réservent le droit d'annuler la manche pour des causes météorologiques ou climatiques telles qu'intempéries ou température d'eau jugée trop faible ainsi que pour un nombre de participants insuffisant. Ils pourront en outre refuser un départ en cas de protection vestimentaire inadaptée, particulièrement dans le cas des enfants de moins de 16 ans. (Voir règlement CNNP & CNNEV ou CRNEV).

La participation sera autorisée avec ou sans appui. Sauf prérogative de l'organisateur

La dernière manche dite "finale" sera organisée par un comité d'organisation composé de membres des différents clubs du département ainsi que par la commission NAP/NEV 27.

Engagement des clubs organisateurs

Le club organisateur mettra à disposition quatre secrétaires, non nageur durant le temps de la manifestation, ayant pour rôle de pointer et de chronométrer les nageurs pendant la descente ou la traversée.

15 jours minimum avant la course, un plan de prévention de secours devra être envoyé au centre de secours local.

Le jour de la course, un dispositif de sécurité devra être mis en place avec au minimum 3 canoës ou kayaks pouvant porter secours aux nageurs. Un des bateaux devra fermer la course en tant que serre-file. Aucun nageur ne devra être laissé seul derrière. Un kit d'oxygénothérapie et une trousse de secours devront être disponibles à tout moment en cas d'incident.

L'ensemble du dispositif de sécurité et de pointage sera équipé de moyens de communication (VHF ou à minima téléphone portable)

Engagement du CoDep 27

La CDNAP/NEV 27 mettra à disposition deux VHF, ainsi qu'une trousse de secours, un kit oxygénothérapie et des chronomètres.

Des chasubles de la CRNEV comportant un numéro seront distribuées à chaque nageur ainsi qu'un petit fanion avec le même numéro, ceci afin de faciliter le pointage à l'arrivée. Ces numéros devront être visibles à l'arrivée sous peine de disqualification.

Ce matériel sera récupéré dès la fin de la course, et devra être restitué en bon état et lavé. En cas de perte ou de détérioration, notamment pour les chasubles celles-ci seront facturées aux nageurs (40 €)

Modalités d'inscriptions

Les inscriptions doivent être faites sur la plateforme de notre partenaire le Sportif.com.

Connaitre le choix pris pour les frais technique de la plateforme : 100% par le club ou 100% par le nageur ou 50% pour le nageur et 50% pour l'organisateur

Le prix de l'inscription au libre choix sauf pour la finale et le Sélectif si vous souhaitez faire bénéficier de l'inscription gratuite pour vos compétiteurs , me le préciser que je vous délivre un code et la quantité de personne bénéficiaire; que je vous délivrerai personnellement afin que vous le communiquiez à vos adhérents ou bénéficiaires.

La location de flotteur se fera sur la plateforme , comme vous toucherez la recette des locations flotteur et Open Pass , selon le besoin facturé vous recevrez une facture du montant de la recette des options .

Les inscriptions seront closes une semaine avant la date de la compétition.(de manière générale, sauf cas de nécessité, elles pourront être closes avant, si prérogative de l'organisation)

Classement et récompenses

Le classement en vue de l'attribution d'une récompense sera basé sur le nombre de points obtenus au cours de la saison sur les différentes manches.

Le barème est de :

- XX points pour chaque club participant.(Définit par le logiciel Naïade)
- XX points par bénévole mis à disposition par le club organisateur.(Définit par le logiciel Naïade)

100 à 1 points par concurrent selon son classement scratch.

Le barème est le suivant :

1 ^{er}	100 points
2 ^{ème}	99 points
3 ^{ème}	98 points
4 ^{ème}	97 points
5 ^{ème}	96 point et ainsi de suite

Lors de la finale, le décompte des points sera effectué pour établir le classement dans l'optique de la remise du trophée.

Pour chaque manche, le ou les clubs organisateurs offriront des récompenses aux 3 premières féminines ainsi qu'aux 3 premiers masculins du scratch.

Un protocole sera, par principe, établi mais il est rappelé que le seul but de ce trophée est de réunir les clubs afin de promouvoir les descentes de rivières et les traversées autour d'une activité de loisirs et de compétition. (Celui-ci sera fait sous format Naïades pour la NEV et Winpalme pour la NAP).

Le trophée sera récompensé sur le principe des catégories décision souveraine prise par la ffessm

Les catégories d'âges sont les suivantes :

- Poussin : 8/9 ans
- Benjamin : 10/11 ans
- Minime : 12/13 ans
- Cadet : 14/15 ans
- Junior : 16/17 ans
- Sénior : 18/34 ans
- Master : A partir de 35 ans par tranche de 10 ans
 - M1 : 35/44 ans
 - M2 : 45/54 ans
 - M3 : 55/64 ans
 - M4 : + de 65 ans

Pour déterminer à quelle catégorie appartient un nageur, l'âge à prendre en compte est celui de l'année sportive FFESSM qui va du 15 septembre au 14 septembre inclus de l'année suivante.

C'est la deuxième année qui sert de base de calcul (année civile) pour déterminer l'âge du nageur.

L'âge du sportif s'obtient en faisant la différence entre l'année civile considérée et l'année de naissance du nageur.

Le changement de catégorie intervient le 15 septembre.

En fonction des épreuves, l'organisateur sera tenu d'indiquer l'âge minimum requis pour être autorisé à participer à la compétition.

Les Diplômes seront envoyés dans les clubs au format numérique ; remis aux 3 premiers de chaque catégorie le jour de la remise des récompenses.

Nos partenaires

Nous remercions nos partenaires (liste ci-dessous) sans qui nous ne pourrions pas organiser ce Trophée :

Le Conseil Régional de la Grande Normandie

Le Conseil Départemental de l'Eure.

Le CDOS27

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Léry Poses en Normandie

L'imprimerie BIGOT

FFESSM (ffessm-normandie)

Les clubs de Canoë KAYAK de Louviers et Val-de-Reuil

Les Communes traversées par le trophée

Sport 2000 Louviers

Ecosub

Villetard

E.D.F

Marc ETTINGER chargé de mission informatique CNNEV

La Petite Marmite

Les clubs organisateurs

La ville de Val de Reuil

Le Sportif.com

Nos partenaires du trophée de l'EURE

